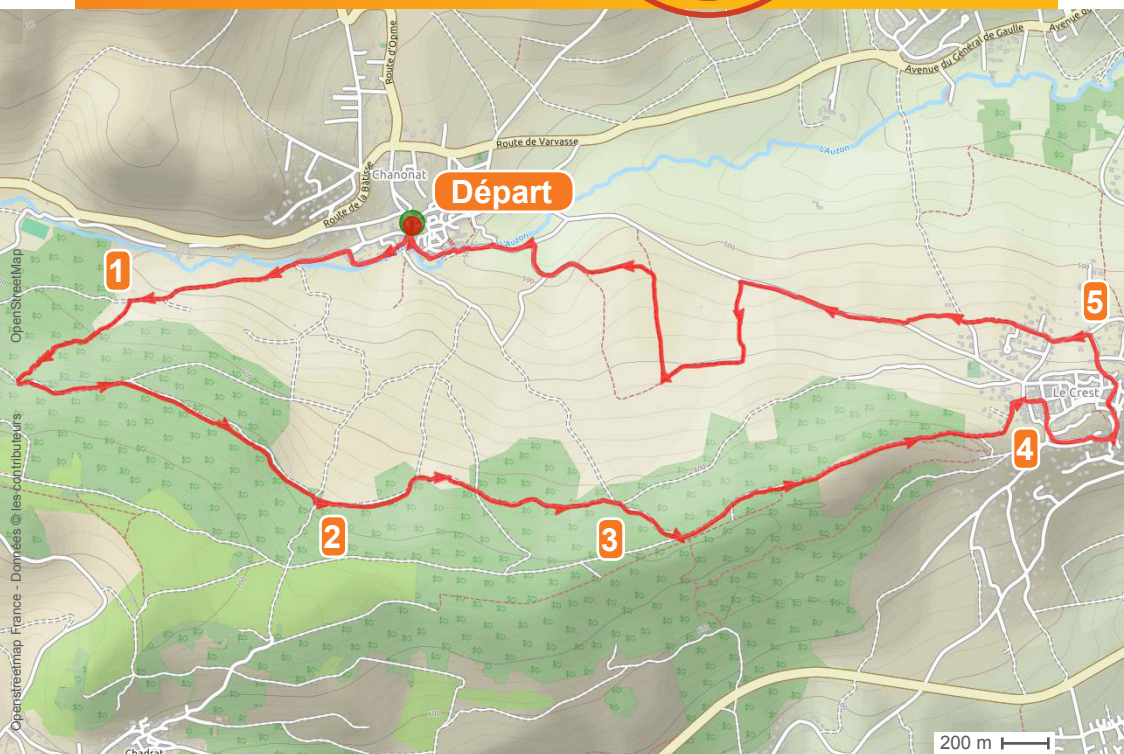


Le Crest

Randonnée



Durée : 3h
Distance : 11 km

Balisage : **jaune**

Niveau : **MOYEN**
Période : toute l'année

Alt. : 485m - 556m / Dénivelé : 305m

Comment y aller ?

De Clermont-Ferrand prendre la D89 direction Le Mont-Dore. Après Saulzet-le-Chaud, prendre la D120 à gauche direction Opme, poursuivre jusqu'à Chanonat. Parking derrière la mairie.



Lieu de départ

Chanonat - Parking derrière la mairie

En route !

Départ - Du panneau de départ derrière la mairie, descendre la rue du Chabris. Avant le pont, prendre à droite rue du Sault de Guillaume qui longe **l'Auzon**. Au sommet du raidillon tourner à gauche, traverser l'Auzon et monter à droite le chemin de terre; passer derrière **le château de la Batisse (vue sur le château et les jardins)** puis continuer jusqu'au 2^{ème} sentier herbeux à gauche.

1 - Prendre le sentier en sous-bois, le suivre jusqu'à un large chemin et virer à gauche. À la fourche continuer à droite jusqu'à un croisement.

2 - Descendre sur la droite un large chemin sur environ 1,5 km, jusqu'à une intersection.

3 - Monter le chemin à droite. Au sommet de la côte bifurquer à gauche sur le chemin du plateau de la Serre en direction du Crest (**panorama sur la Chaîne des Dômes, le plateau de Gergovie et la plaine de la Limagne**). À la fourche avant le village descendre à gauche jusqu'à l'église, place du Moutier.

4 - Prendre la ruelle à l'angle de la rue Neuve et au carrefour virer

à droite. Contourner la mairie et la tour du château par la rue du Muret et le Chemin de Ronde (**panorama**). Suivre la rue St-Esprit et descendre par la première rue à droite, tourner à gauche et emprunter l'escalier à droite. Traverser la rue Paul Gaubin et prendre la rue Sous les Murs, puis à droite descendre la rue du Bosquet jusqu'à la route.

À ne pas manquer

- La rivière **l'Auzon**
- Le **village** de Chanonat
- Le **château de la Batisse** (vue sur le château et les jardins)
- **Vues** sur la Chaîne des Dômes, le plateau de Gergovie et la plaine de la Limagne

5 - Tourner à gauche et rester à droite sur le chemin de la Belette qui devient chemin de terre. Aller à droite puis à gauche. À la route se diriger à droite et suivre la D3 sur 500 m. Après la maisonnette prendre le chemin à gauche. Passer à gauche du chenil, suivre le chemin à flanc de coteau et descendre le premier chemin à droite ; à la fourche emprunter le chemin de gauche et poursuivre à droite vers Chanonat. Au ruisseau tourner à gauche, le remonter et le traverser par une passerelle métallique. Revenir au point de départ par la rue de la Fondette.